

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2005****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005**

- 1 En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 31 Janvier 2003 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2005.  
Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.
- 2 Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.  
Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 3 Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.
- 4 Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2005 font apparaître un total du bilan de D : 3.293.195, un actif net de D : 3.257.725 et un bénéfice de la période de D : 34.845.  
Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

**OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS**

- 5 Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » arrêtés au 31 Décembre 2005, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Janvier 2006

Le Commissaire aux Comptes**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	2 625 941	1 077 251
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		216	234
Obligations et valeurs assimilées		2 625 725	1 077 017
Titres OPCVM		-	-
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		667 254	487 390
Placements monétaires	6	662 237	484 642
Disponibilités		5 017	2 748
<b>Créances d'exploitation</b>		-	607
<b>Autres actifs</b>		-	877
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 293 195</b>	<b>1 566 125</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	8	7 014	3 389
<b>Autres créditeurs divers</b>	9	28 456	1 161
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>35 470</b>	<b>4 550</b>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	12	3 126 674	1 498 210
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables de l'exercice		131 051	63 365
<b>ACTIF NET</b>		<b>3 257 725</b>	<b>1 561 575</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>3 293 195</b>	<b>1 566 125</b>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1/10 31/12/2005	Période du 1/01 31/12/2005	Période du 1/10 31/12/2004	Période du 1/01 31/12/2004
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	5	35 659	114 305	15 823	83 816
Revenus des obligations et valeurs assimilées		35 659	114 305	15 823	83 816
<b>Revenus des placements monétaires</b>	7	8 156	28 890	4 300	21 854
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		43 815	143 195	20 123	105 670
<b>Charges de gestion des placements</b>	10	(8 252)	(27 455)	(3 766)	(20 334)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		35 563	115 740	16 357	85 336
<b>Autres produits</b>		97	296	75	106
<b>Autres charges</b>	11	(884)	(2 842)	(389)	(1 981)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		34 776	113 194	16 043	83 461
Régularisation du résultat d'exploitation		1 381	17 857	4 243	(20 096)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		36 157	131 051	20 286	63 365
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 381)	(17 857)	(4 243)	20 096
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(275)	(977)	6	(7 103)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		344	1 895	344	19 598
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>34 845</b>	<b>114 112</b>	<b>16 393</b>	<b>95 956</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1/10 au 31/12/2005	Période du 1/01 au 31/12/2005	Période du 1/10 au 31/12/2004	Période du 1/01 au 31/12/2004
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	34 845	114 112	16 393	95 957
Résultat d'exploitation	34 776	113 194	16 043	83 462
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(275)	(977)	6	(7 103)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	344	1 895	344	19 598
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	56 279	1 582 038	121 069	(1 317 054)
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	1 919 121	4 329 030	434 046	1 453 971
- Régularisation des sommes non distribuables	81 867	184 157	19 129	60 720
- Régularisation des sommes distribuables	74 745	106 906	17 217	32 759
<b>Rachats</b>				
- Capital	(1 866 471)	(2 828 519)	(322 148)	(2 700 996)
- Régularisation des sommes non distribuables	(79 619)	(120 487)	(14 201)	(110 653)
- Régularisation des sommes distribuables	(73 364)	(89 049)	(12 974)	(52 855)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>91 124</b>	<b>1 696 150</b>	<b>137 462</b>	<b>(1 221 097)</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	3 166 601	1 561 575	1 424 113	2 782 672
En fin de période	3 257 725	3 257 725	1 561 575	1 561 575
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période	87 064	44 276	40 823	82 757
En fin de période	88 620	88 620	44 276	44 276
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	36,761	36,761	35,269	35,269
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	1,07%	4,23%	1,10%	4,89%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS  
AU 31 DECEMBRE 2005****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2005, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2005 ou à la date antérieure la plus récente.

**3.3- Evaluation des autres placements**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.4- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note 4 : Portefeuille- titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2005, à D: 2.625.941, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2005	% Actif net
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés</b>		<b>358</b>	<b>216</b>	<b>0,01%</b>
<b>Actions, valeurs assimilées &amp; droits rattachés admis à la cote</b>		<b>358</b>	<b>216</b>	<b>0,01%</b>
Actions				
PBHT	50	358	216	0,01%
<b>Obligations des sociétés et valeurs assimilés</b>		<b>2 534 407</b>	<b>2 625 725</b>	<b>80,60%</b>
<b>Obligations des sociétés</b>		<b>309 856</b>	<b>320 492</b>	<b>9,84%</b>
AIL 99 A	800	15 656	15 812	0,49%
SKANES BEACH 2003 A	1500	150 000	154 886	4,75%
TUNISIE LEASING 2002-2	1750	105 000	109 190	3,35%
TUNISIE FACTORING 2002	980	39 200	40 604	1,25%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>2 224 551</b>	<b>2 305 233</b>	<b>70,76%</b>
BTA 04 2014 7.50%	1 022	1 063 437	1 109 640	34,06%
BTA 07 2014 8.250%	474	482 905	498 075	15,29%
BTA 06 2008 6.750%	500	512 500	527 664	16,20%
BTA 07 2007 5.625%	165	165 710	169 854	5,21%
		<b>2 534 765</b>	<b>2 625 941</b>	<b>80,61%</b>

**Note 5 : Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D: 35.659, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2005, contre D: 15.823 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2004 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2005	Trimestre 4 2004
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	4 700	5 747
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	30 959	10 076
<b>TOTAL</b>	<b>35 659</b>	<b>15 823</b>

**Note 6 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2005 à D : 662.237 contre D: 484.642 au 31.12.2004, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2005	% Actif net
<b>Dépôt à vue</b>		<b>459 000</b>	<b>464 640</b>	<b>14,26%</b>
Amen bank pasteur		459 000	464 640	14,26%
<b>Billet de trésorerie</b>		<b>193 577</b>	<b>197 597</b>	<b>6,07%</b>
TUNISIE FACTORING au 30/03/2006 à 6,25%	200 000	193 577	197 597	6,07%
<b>Total général</b>		<b>652 577</b>	<b>662 237</b>	<b>20,33%</b>

**Note 7 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2005 à D: 8.156, contre D: 4.300 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2004 et présente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2005 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2005	Trimestre 4 2004
BTC	-	2 012
Intérêts des dépôts à vue	5 640	2 288
Intérêts des billets de trésorerie	2 516	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 156</b>	<b>4 300</b>

**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2005 à D : 7.014 contre D: 3.389 au 31.12.2004 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre 2005 au 31 Décembre 2005 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Montant HT	6 993	3 192
TVA	1 259	574
<b>Total TTC</b>	<b>8 252</b>	<b>3 766</b>
Retenue à la source	1 238	377
<b>Net à payer</b>	<b>7 014</b>	<b>3 389</b>

**Note 9 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2005 à D: 28.456 contre D: 1.161 au 31.12.2004, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Redevance CMF	274	129
Retenues à la source à payer	1 238	377
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	26 278	-
Autres	666	655
<b>Total</b>	<b>28 456</b>	<b>1 161</b>

**Note 10 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31.12.2005 à D: 8.252 contre D : 3.766 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 4ème trimestre 2005.

**Note 11 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2005 à D: 884 contre D : 389 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

**Note 12 : Capital**

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2005, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2004

Montant	1 498 210
Nombre de titres	44 276
Nombre d'actionnaires	759

Souscriptions réalisées

Montant	4 329 030
Nombre de titres émis	127 934
Nombre d'actionnaires nouveaux	65

Rachats effectués

Montant	(2 828 519)
Nombre de titres rachetés	(83 590)
Nombre d'actionnaires sortants	(122)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(977)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	1 895
Régularisation des sommes non distribuables	209
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	63 365
Régularisation des résultats incorporés au capital	63 461

Capital au 31-12-2005

Montant	3 126 674
Nombre de titres	88 620
Nombre d'actionnaires	702

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2005.